

Banque Fairstone

Renseignements réglementaires supplémentaires au titre du 3^e pilier

En date du 31 mars 2026

Aperçu

La Banque Fairstone fait partie des petites et moyennes banques de catégorie 1, et tous les tableaux et renseignements ont été préparés conformément aux lignes directrices sur la divulgation du 3^e pilier.

Les renseignements communiqués dans ce document sont complémentaires à notre rapport annuel de divulgations du 3^e pilier de Bâle III et doivent donc être lus en parallèle avec ce document. Vous pouvez le trouver sur la page Web de la Banque Fairstone : <https://www.banquefairstone.ca/juridique-et-reglementaire//>

Ce document n'est pas vérifié et tous les montants sont en dollars canadiens.

Table des matières

Table	Nom de table	Format	Fréquence	No de page
IC1	IC 1 : Indicateurs clés	Fixe	Trimestrielle	2
CC1	CC1 modifiée – Composition de fonds propres	Fixe	Trimestrielle	3
LR2	LR2 – Divulgations communes sur le ratio de levier financier	Fixe	Trimestrielle	4
CR1	CR1 : Qualité de crédit des actifs	Fixe	Trimestrielle	5
CR3	CR3 : Techniques de limitation des risques de crédit – aperçu	Fixe	Trimestrielle	6
CR4	CR4 : Approche normalisée – exposition au risque de crédit et effets de limitation des risques d	Fixe	Trimestrielle	7
CR5	CR5 : Approche normalisée – expositions par classes d'actifs et pondérations du risque	Fixe	Trimestrielle	8
CCR1	CCR1 : Analyse des expositions au risque de crédit des contreparties par approche	Fixe	Trimestrielle	9
CCR3	CCR3 : Approche normalisée – expositions au risque de crédit des contreparties selon le portef	Fixe	Trimestrielle	10
CCR5	CCR5 : Composition de la sûreté pour l'exposition au risque de crédit des contreparties	Flexible (pour les lignes seulement)	Trimestrielle	11

Banque Fairstone
 IC1 : Indicateurs clés
 En date du 31 mars 2026

	(en milliers)	a	b	c	d	e
		3/31/2026	12/31/2025	9/30/2025	6/30/2025	3/31/2025
Fonds propres disponibles (montants)						
1	Capitaux propres de catégorie 1 (CPC1)	2,329,645	2,323,582	2,398,632	2,344,928	2,326,355
2	Catégorie 1	2,329,645	2,323,582	2,398,632	2,344,928	2,326,355
3	Total des fonds propres	2,521,327	2,514,384	2,586,717	2,529,095	2,509,980
Actif pondéré en fonction du risque (montants)						
4	Total de l'actif pondéré en fonction du risque (APR)	17,211,388	17,122,576	16,878,389	16,540,730	16,467,692
4 a	Total de l'actif pondéré en fonction du risque (avant plancher)	17,211,388	17,122,576	16,878,389	16,540,730	16,467,692
Ratios des fonds propres fondés sur le risque en pourcentage de l'APR						
5	Ratio des CPC1 (en %)	13.54%	13.57%	14.21%	14.18%	14.13%
6	Ratio de catégorie 1 (en %)	13.54%	13.57%	14.21%	14.18%	14.13%
7	Ratio du total des fonds propres (en %)	14.65%	14.68%	15.33%	15.29%	15.24%
Exigences supplémentaires minimales de CPC1 en pourcentage de l'APR						
8	Exigences minimales de la conservation des fonds propres (2,5 % à partir de 2019) (%)	2.50%	2.50%	2.50%	2.50%	2.50%
12		6.54%	6.57%	7.21%	7.18%	7.13%
Ratio de levier financier de Bâle III						
13	Mesure de l'exposition totale aux fins du ratio de levier financier de Bâle III	34,566,663	34,725,256	34,265,760	33,812,948	32,982,920
14	Ratio de levier financier de Bâle III (ligne 2/ligne 3)	6.74%	6.69%	7.00%	6.94%	7.05%

Banque Fairstone
CC1 modifiée – Composition de fonds propres
En date du 31 mars 2026

Capital réglementaire et ratios		
Capitaux propres ordinaires de catégorie 1 (CPO1) : instruments et réserves		
1	Capital d'actions ordinaires émises directement (et équivalent pour les compagnies qui ne sont pas des sociétés par actions) plus les surplus	2,973,873
2	Bénéfices non répartis	101,533
3	Cumul des autres éléments du résultat étendu (et autres réserves)	(446)
6	Capital-actions ordinaire catégorie 1 avant les ajustements réglementaires	3,074,960
Capital-actions ordinaire catégorie 1 : ajustements réglementaires		
28	Total des ajustements réglementaires apportés au capital-actions ordinaire catégorie 1	(745,315)
29	Capital-actions ordinaire catégorie 1 (CPC1)	2,329,645
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 : ajustements réglementaires		
43	Total des ajustements réglementaires aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1	
44		-
45	Capitaux propres de catégorie 1 (T1 = CPO1 + AT1)	2,329,645
Capitaux propres de catégorie 2 : instruments et provisions		
46	Instruments de niveau 2 admissibles émis directement plus l'excédent d'actions connexe	
47	<i>Instruments de capital directement émis soumis au retrait progressif de la catégorie 2</i>	
48	Instruments de catégorie 2 (et instruments CPO1 et AT1 non inclus dans les lignes 5 ou 34) émis par les filiales et détenus par des tiers (montant permis dans le groupe de catégorie 2)	
49	<i>dont : instruments émis par les filiales soumis au retrait progressif</i>	
50	Provisions collectives	191,682
51	Capital catégorie 2 supplémentaire avant les ajustements réglementaires	191,682
Capital catégorie 2 : ajustements réglementaires		
57	Total des ajustements réglementaires apportés au capital catégorie 2	0
58	Capital catégorie 2 (T2)	191,682
59	Capital total (CT= T1 + T2)	2,521,327
60	Total des fonds à risques pondérés	17,211,388
Ratios de capital		
61	Actions ordinaires catégorie 1 (comme pourcentage de fonds à risques pondérés)	13.54%
62	Catégorie 1 (comme pourcentage de fonds à risques pondérés)	13.54%
63	Capital total (comme pourcentage de fonds à risques pondérés)	14.65%
Cible du BSIF		
69	Valeur réelle du ratio cible du capital-actions ordinaire catégorie 1	7.00%
70	Valeur réelle du ratio cible du capital catégorie 1	8.50%
71	Valeur réelle du ratio cible du capital total	10.50%

Banque Fairstone

LR2 – Divulgations communes sur le ratio de levier financier

En date du 31 mars 2026

CADRE DE RATIO DE LEVIER		T1 2026	T4 2025
Expositions au bilan			
1	Éléments du bilan (excluant les dérivés, les cessions temporaires de titres et les expositions de titrisation de droits acquis, mais incluant le collatéral)	32,060,630	32,035,568
4	(Montants des actifs déduits en déterminant le capital réel Bâle III, catégorie 1)	(751,768)	(752,814)
5	Total des risques au bilan (excluant les dérivés et les cessions temporaires de titres) (Somme des lignes 1 et 4)	31,308,862	31,282,754
Exposition aux produits dérivés			
6	Valeur de remplacement associée à toutes les transactions sur produits dérivés (ex. : la valeur nette de la marge de variation admissible sur l'argent)	44,451	56,895
7	Montants supplémentaires pour les expositions futures potentielles associés avec les transactions dérivées	132,001	116,661
11	Total des expositions aux produits dérivés (sommés des lignes 4 à 10)	176,452	173,556
Expositions aux opérations de financement sur titres			
12	Actifs SFT bruts reconnus à des fins comptables (sans reconnaissance de compensation), après ajustement pour les transactions comptables de vente	0	200,024
16	Total des expositions aux opérations de financement sur titres (somme des lignes 12 à 15)	0	200,024
Autres risques hors bilan			
17	Risques hors bilan à un montant notionnel brut	12,187,401	12,204,956
18		(9,106,052)	(9,136,034)
19	Éléments hors bilan (somme des lignes 17 et 18)	3,081,349	3,068,922
Capital et total des expositions			
20	Fonds propres de catégorie 1	2,329,645	2,323,582
21	Total des expositions (sommés des lignes 5, 11, 16 et 19)	34,566,663	34,725,256
Ratio de levier			
22	Ratio de levier de Bâle III	6.74%	6.69%

Banque Fairstone
CR1 : Qualité de crédit des actifs
En date du 31 mars 2026

	a	b	c	d		e	f	g
<i>(en milliers)</i>	Valeurs comptables brutes de ²		Provisions/dép réciations	Dont provisions pour pertes sur créances ECL sur les expositions selon l'approche standard (AS)		Dont provisions pour pertes sur créances ECL sur les expositions fondées sur les notations internes (NI)		Valeurs nettes (a+b-c)
	Expositions en défaut ¹	Expositions hors défaut		Réparties dans la catégorie réglementaire particulièr e ³	Réparties dans la catégorie réglementaire générale ³			
1 Prêts	1,657,649	28,214,102	698,282	284,638	413,644	-		29,173,469
2 Titres de créance		788,492						788,492
3 Autres risques hors bilan		12,187,401						12,187,401
4 Total	1,657,649	41,189,995	698,282	284,638	413,644	-		42,149,362

¹ Une exposition en défaut est définie comme une créance présentant un arriéré supérieur à 90 jours, ou un encours sur un emprunteur en défaut, tel que défini dans la NFP 2023, chapitre 4, section 4.1.21, paragraphe 140.

² Les valeurs comptables brutes sont brutes des techniques de coefficients de conversion de crédit et d'atténuation du risque de crédit, mais après prise en compte des annulations.

³ Les provisions spécifiques sont définies comme les provisions pour la phase 3, et les provisions générales sont définies comme les provisions pour la phase 1 et pour la phase 2 selon la norme IFRS 9.

Banque Fairstone

CR3 : Techniques de limitation des risques de crédit – aperçu

En date du 31 mars 2026

		a	b	c	d	e
	(en milliers)	Expositions non garanties : valeur comptable ¹	Expositions devant être garanties ²	Expositions garanties par des sûretés ³	Expositions garanties par des garanties financières ⁴	Expositions garanties par des dérivés de crédit ⁵
1	Prêts	6,971,667	22,190,039	18,702,700	3,487,339	-
2	Titres de créance	788,492	-	-	-	-
3	Total	7,760,159	22,190,039	18,702,700	3,487,339	-
4	Dont en défaut ^b	439,630	933,381	923,633	9,748	-

¹ Expositions non garanties – valeur comptable : valeur comptable des expositions au bilan (après déduction des provisions/dépréciations) qui ne bénéficient pas d'une technique d'atténuation du risque de crédit.

² Expositions devant être garanties : valeur comptable des expositions au bilan qui sont associées à au moins un mécanisme d'atténuation du risque de crédit (sûreté, garanties financières, dérivés de crédit).

³ Expositions garanties par des sûretés : valeur comptable des expositions au bilan (nettes des provisions/dépréciations) garanties partiellement ou totalement par des sûretés.

⁴ Expositions garanties par des garanties financières : valeur comptable des expositions au bilan (nettes des provisions/dépréciations) garanties partiellement ou totalement par des garanties financières.

⁵ Expositions garanties par des dérivés de crédit : valeur comptable des expositions (nettes des provisions/dépréciations) partiellement ou totalement garanties par des dérivés de crédit.

⁶ Une exposition en défaut est définie comme une créance présentant un arriéré supérieur à 90 jours, ou un encours sur un emprunteur en défaut, tel que défini dans la NFP 2023, chapitre 4, section 4.1.21, paragraphe

Banque Fairstone

CR4 : Approche normalisée – exposition au risque de crédit et effets de limitation des risques de crédit

En date du 31 mars 2026

		a	b	c	d	e	f
	(en milliers)	Expositions avant coefficients de conversion de crédit et atténuation du risque de crédit		Expositions après coefficients de conversion de crédit et atténuation du risque de crédit		APR et densité APR	
	Catégories d'actifs	Montant au bilan	Montant hors bilan	Montant au bilan	Montant hors bilan	APR	Densité APR
1	Emprunteurs souverains et leurs banques centrales	1,038,677	-	4,297,754	333,675	-	0.00%
2	Entités du secteur public (ESP)	-	-	-	-	-	0.00%
3	Banques multilatérales de développement	-	-	-	-	-	0.00%
4	Banques	421,743	-	659,066	52	131,823	0.86%
	Dont : Entreprises d'investissement et autres institu	-	-	-	-	-	0.00%
5	Obligations sécurisées	-	-	-	-	-	0.00%
6	Entreprises	2,504	-	2,504	-	501	0.00%
	Dont : Entreprises d'investissement et autres institu	-	-	-	-	-	0.00%
	Dont : crédit spécialisé	-	-	-	-	-	0.00%
7	Dettes subordonnées, actions et autres instruments d	-	-	-	-	-	0.00%
8	Commerce de détail	6,539,163	10,505,828	6,532,037	2,623,757	5,882,754	38.54%
9	Immobilier	21,663,176	1,681,573	18,183,648	123,865	7,350,059	48.15%
	Dont : immobilier résidentiel général	14,978,251	463,358	12,338,922	45,294	3,827,488	25.08%
	Dont : immobilier résidentiel de rapport	4,488,668	-	4,428,762	-	2,079,694	13.62%
	Dont : immobilier résidentiel (autre)	-	-	-	-	-	0.00%
	Dont : immobilier commercial général	293,553	31,582	293,553	13,596	219,501	1.44%
	Dont : immobilier commercial de rapport	471,994	-	418,284	-	337,711	2.21%
	Dont : acquisition et aménagement de terrains et co	1,430,710	1,186,633	704,127	64,975	885,665	5.80%
10		11,763	-	11,763	-	5,600	0.04%
11	Titres hypothécaires	-	-	-	-	-	0.00%
12	Expositions en défaut	1,373,011	-	1,363,263	-	1,411,779	9.25%
13	Autres éléments d'actif	1,218,690	-	1,228,783	-	481,442	3.15%
14	Total	32,268,727	12,187,401	32,278,818	3,081,349	15,263,958	100.00%

Banque Fairstone
CR5 : Approche normalisée – expositions par classes d'actifs et pondérations du risque
En date du 31 mars 2026

		Coefficients de pondération																						Montant total du risque de crédit					
	Catégories d'actif (en milliers de dollars)	0%	15%	20%	25%	30%	35%	40%	45%	50%	55%	60%	65%	70%	75%	80%	85%	90%	100%	105%	110%	130%	150%		250%	400%	1250%	Autre	
1	Emprunteurs souverains et leurs banques centrales	4,631,429		-																									4,631,429
2	Entités du secteur public (ESP)																												-
3	Banques multilatérales de développement																												-
4	Banques			659,118																									659,118
	Dont : Entreprises d'investissement et autres institutions financières traitées comme des banques			237,375																									
5	Obligations sécurisées																												-
6	Entreprises			2,504																									2,504
	Dont : Entreprises d'investissement et autres institutions financières traitées comme des entreprises																												
	Dont : crédit spécialisé																												
7	Dette subordonnée, actions et autres instruments de fonds propres																												-
8	Commerce de détail		1,919,076												7,236,718														9,155,794
9	Immobilier			1,499,425	1,593,218	3,049,500	6,581,266	180,081	952,338	2,864,528	243,106	215,967	1,018	123,793	222,468	546,635	1,045	233,125											18,307,513
	Dont : immobilier résidentiel général			1,499,425	1,593,218	2,809,524	6,272,170	180,081	952,338	2,855,954		8,574		21,196															12,384,216
	Dont : immobilier résidentiel de rapport			9		239,976	309,096				70,408			990															4,428,771
	Dont : immobilier résidentiel (autre)			10																									10
	Dont : immobilier commercial général			11							172,698						123,793		10,658										307,160
	Dont : immobilier commercial de rapport											194,771							222,468		1,045								418,284
	Dont : acquisition et aménagement de terrains et construction																		535,977				233,125						769,102
10	Prêts hypothécaires inversés					1,048	1,267		5,504		3,944																		11,763
11	Titres hypothécaires																		931,524						431,739				1,363,263
13	Autres éléments d'actif		839,417																327,982										1,228,783
14	Total	5,470,846	1,919,076	2,161,047	1,593,218	3,049,500	6,582,533	180,081	952,338	2,864,528	-	243,106	-	215,967	7,237,736	-	123,793	222,468	1,806,141	-	1,045	-	664,864	-	-	-	61,384	35,360,167	

Montants d'exposition et CCF appliqués aux expositions hors bilan, classés en fonction de la catégorie de risques des expositions converties.				
Coefficient de pondération	a	b	c	d
	Expositions au bilan	Expositions hors bilan	Coefficients de conversion de crédit moyens pondérés*	Expositions (après coefficients de conversion de crédit et atténuation du risque de crédit)
1 Moins de 40 %	18,865,391	7,611,169	25.1%	20,777,268
2 40 à 70 %	4,464,269	11,219	10.7%	4,465,468
3 75 à 80 %*	6,147,758	4,359,915	25.0%	7,237,736
4 85%	121,128	8,309	32.1%	123,793
5 90 à 100 %	1,952,976	196,789	38.4%	2,028,609
6 105 à 130 %	1,045	-	0.0%	1,045
7 150%	664,864	-	0.0%	664,864
8 250%	61,384	-	0.0%	61,384
9 400%	-	-	-	-
10 1250%	-	-	-	-
11 Expositions totales	32,278,815	12,187,401		35,360,167

* La pondération est basée sur l'exposition hors bilan (avant coefficients de conversion de crédit).

Banque Fairstone

CCR1 : Analyse des expositions au risque de crédit des contreparties par approche

En date du 31 mars 2026

	(en milliers)	a	b	c	d	e	f
		Coût de remplacement ¹	Exposition future possible ²	Exposition positive attendue effective ³	Alpha utilisé pour calculer l'ECD réglementaire	ECD après atténuation du risque de crédit ⁴	APR
1	Approche standard de la mesure de l'exposition au risque de crédit de contrepartie (SA-CCR) (pour les dérivés)	44,451	81,587		1.4	176,452	35,290
2	Méthode de modèle interne (pour les dérivés et les CTT)						
3	Approche simple pour l'atténuation du risque de crédit (pour les CTT)						
4	Approche globale pour l'atténuation du risque de crédit (pour les CTT)						
5	Valeur à risque (VAR) pour les CTT						
6	Total						35,290

¹ Coût de remplacement : Pour les opérations qui ne sont pas soumises à des exigences d'appel de marge, le coût de remplacement est la perte qui se produirait si une contrepartie était en défaut et que ses opérations étaient immédiatement remplacées. Pour les opérations sur marge, il s'agit de la perte qui se produirait si une contrepartie était en défaut à une date actuelle ou future, en supposant que la clôture et le remplacement des opérations se produisent instantanément. Cependant, la clôture d'une opération en cas de défaut d'une contrepartie peut ne pas être instantanée. Le coût de remplacement selon l'approche standard de la mesure de l'exposition au risque de crédit de contrepartie est décrit dans NFP 2023, section 7.

² L'exposition future potentielle est toute augmentation potentielle de l'exposition entre le présent et la fin de la période de marge du risque. L'exposition future potentielle pour l'approche standard est décrite dans NFP 2023, section 7.

³ L'exposition positive attendue effective est la moyenne pondérée dans le temps de l'exposition réelle attendue au cours de la première année, ou si tous les contrats dans la tranche de compensation arrivent à échéance avant un an, sur la période du contrat à la plus longue maturité dans la tranche de compensation où les pondérations sont la proportion qu'une exposition attendue individuelle représente sur l'intervalle de temps entier (cf. [NFP 2023, section 7]).

⁴ ECD après atténuation du risque de crédit : exposition en défaut. Il s'agit du montant pertinent pour le calcul des exigences de fonds propres après avoir appliqué les techniques d'atténuation de risque de crédit de contrepartie, les rajustements de la valeur du crédit selon [NFP 2023, chapitre 7, section 7.1.3, paragraphe 12] et les rajustements spécifiques du risque de corrélation défavorable (voir [NFP 2023, chapitre 7]).

Banque Fairstone

CCR5 : Composition de la sûreté pour l'exposition au risque de crédit des contreparties

En date du 31 mars 2026

<i>(en milliers)</i>	a	b	c	d	e	f
	Sûretés utilisées dans les opérations sur produits dérivés				Sûretés utilisées dans les CTT	
	Juste valeur des sûretés reçues		des sûretés couvrant les opérations		Juste valeur des sûretés reçues	Juste valeur des sûretés couvrant les opérations sur dérivés
	Distincte	Non distincte	Distincte	Non distincte		
Comptant – devise locale	-	-	-	48,210	-	-
Comptant – autres devises	-	-	-	-	-	-
Dette souveraine intérieure	-	-	-	-	-	-
Autres dettes souveraines	-	-	-	-	-	-
Dette des organismes gouvernementaux	-	-	-	-	-	-
Obligations de sociétés	-	-	-	-	-	-
Titres de participation	-	-	-	-	-	-
Autres sûretés	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	48,210	-	-